



**MINISTÈRE
DE LA CULTURE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Archivage numérique en Territoires

10 novembre 2023

Archivage numérique en Territoires (ANET)

Objet :

- Accompagner les collectivités dans leurs projets d'archivage numérique à tous les stades de leur projet
- Successeur du dispositif AD-Essor (2014-2019) qui a permis l'accompagnement de 141 projets
- Un appel à projets reconduit et priorisé par le SIAF
- <https://francearchives.fr/article/171593987>

Qui

- Dispositif piloté au SIAF par le bureau du contrôle, de la collecte, des missions et de la coordination interministérielle.

L'AAP est destiné aux :

- collectivités territoriales,
- groupements de collectivités territoriales,
- établissements publics locaux ou de santé,
- structures publiques porteuses de mutualisation,

ANET : les axes de subvention

Comment : soutien financiers aux projets

Etude préalable à la mise en œuvre de l'archivage numérique

Mise en œuvre d'un système d'archivage numérique

- Expérimentation ou mise en production d'un système permettant d'assurer la conservation, la gestion, la pérennisation, l'intégrité et l'accès à long terme aux archives numériques.
- Solutions libres uniquement

Déploiement de la solution logicielle Vitam

- Expérimentation ou mise en production
- Participation au développement mutualisé d'interfaces frontales pour l'utilisation du logiciel Vitam,
- Travaux relatifs à la mise en œuvre fonctionnelle du logiciel : référentiels communs, profils (d'archivage ou d'unités archivistiques), etc.

Traitement et archivage de données et documents à forte valeur patrimoniale ou juridique

- DUA longue
- Archives définitives
- Quel que soit le format : extraction des données, documents et métadonnées, préparation des paquets à archiver, réalisation de profils d'archivage, etc..

Bilan ANET (2020-2023)

	2019-2020	2020-2021	2021-2022	2022-2023	2023-2024
Dossiers retenus	26	21	30	26	32
Archives départementales	11	10	14	8	7
Communes et intercommunalités	12	9	14	16	24
Autres (syndicat, région, hôpital...)	3	2	2	2	1
Somme totale allouée	439 642 €	438 816 €	450 000 €	410 090 €	478 000 €

Jury de sélection le 3/12/2021

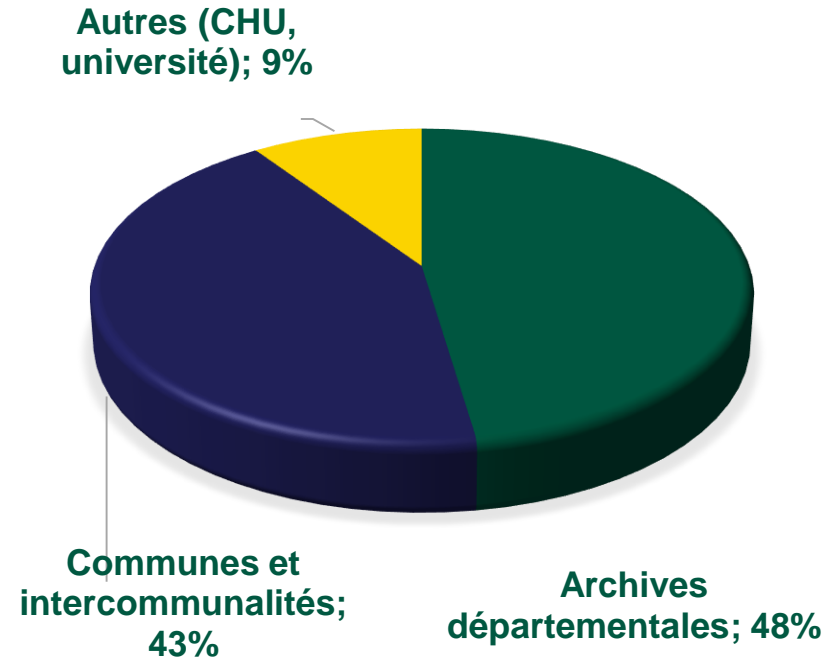
Bilan

- 34 dossiers soumis,
- 30 sélectionnés par le jury
- Un total de 450 000 € de subvention accordé

Projets liés à Vitam

- Conseil départemental de la Gironde
- Conseil départemental de l'Hérault
- Conseil départemental de Charente Maritime

PORTEURS DE PROJETS



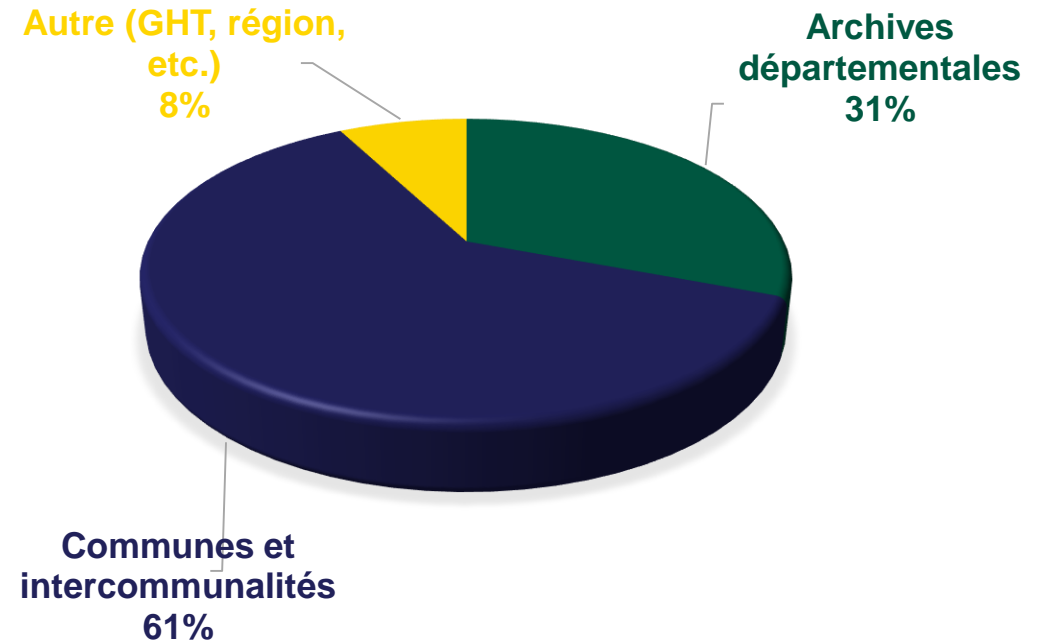
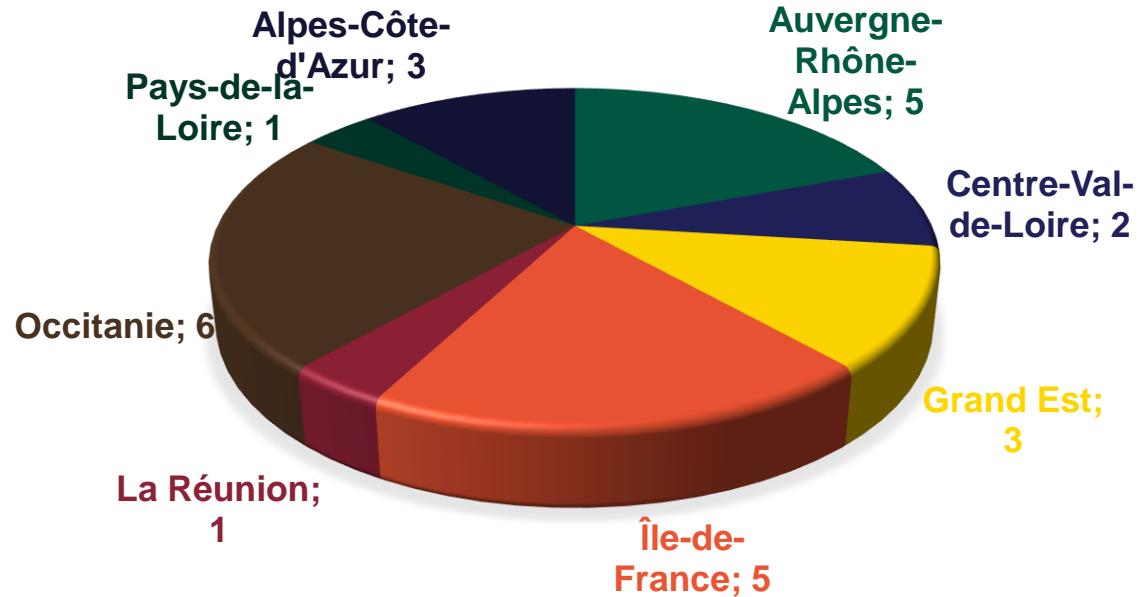
Typologies des projets

- Etudes de cadrage : 9
- Etudes stratégique (politique de collecte, politique de pérennisation) : 1
- Déploiement et mises en production de SAE : 10
- Amélioration de SAE existants : 1
- Projets de versements d'archives : 7
- Projet de mutualisation, ouverture de SAE existants : 2

DRAC	Projets retenus
Auvergne-Rhône-Alpes	7
Bretagne	1
Grand Est	2
Hauts-de-France	3
Île-de-France	4
Nouvelle-Aquitaine	5
Occitanie	4
Provence-Alpes-Côte d'Azur	3
DAC La Réunion	1

ANET 2022-2023

NOMBRE DE PROJETS PAR RÉGION



PORTEURS DE PROJETS

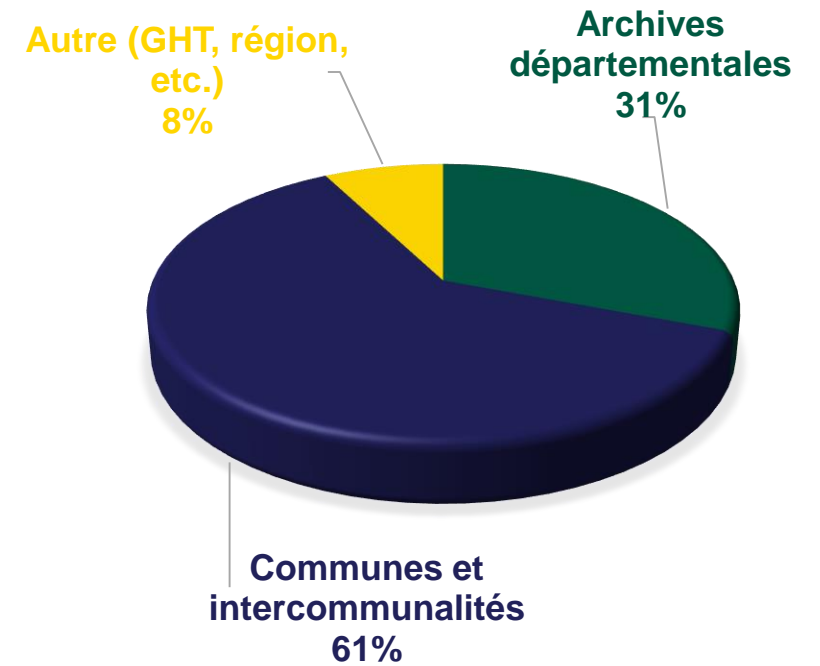
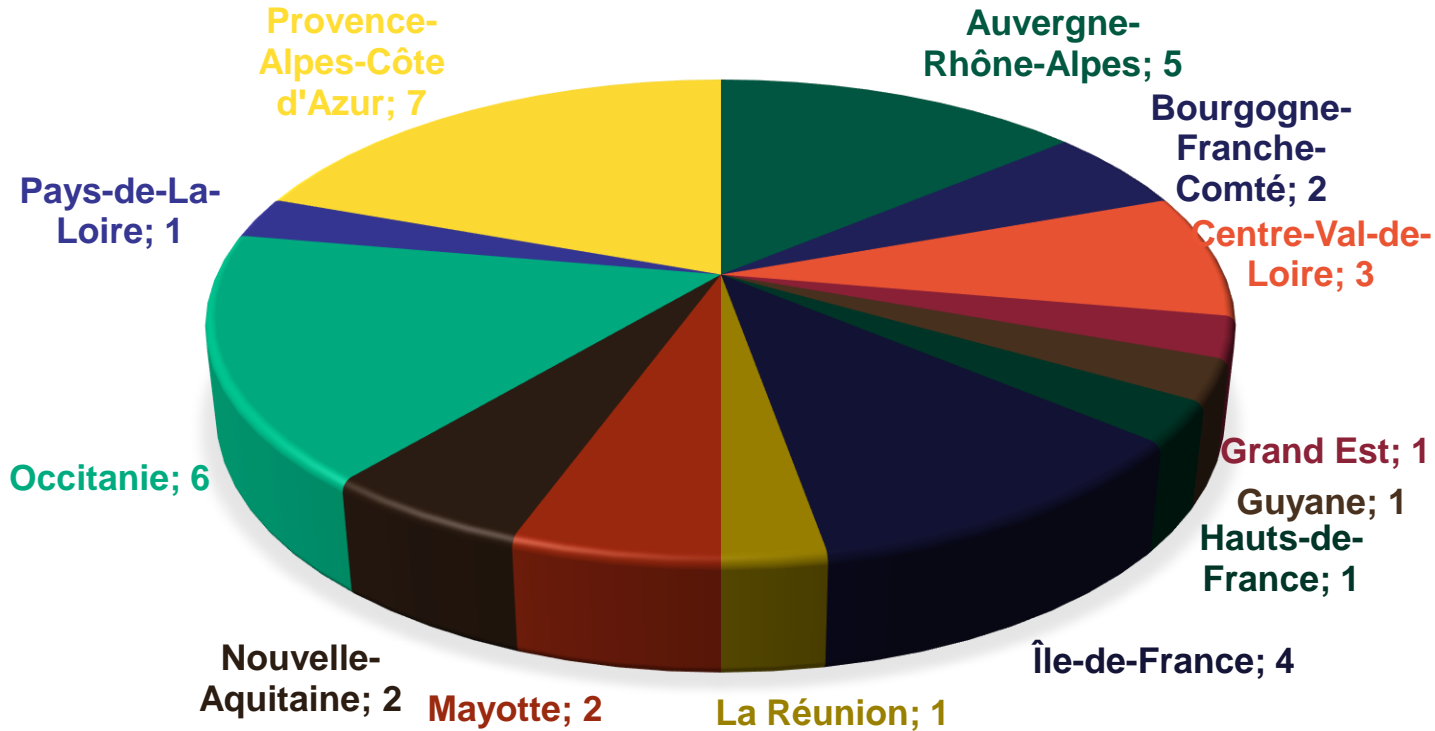
Bilan

- Jury tenu le 25/11/2022
- 26 dossiers soumis, 26 sélectionnés par le jury
- Un total de 410 090 € de subvention accordé
- **Nantes métropole** : Installation et mise en service de Vitam et Vitam UI sur les infrastructures de Nantes métropole et ouvertures aux 24 communes de la Métropole

Type de projet	2022
Etudes de cadrage	7
Etudes stratégique et mise en œuvre de versements	5
Etude stratégique (conformité 42-013)	2
Déploiement et mises en production de SAE	12

ANET 2023-2024

NOMBRE DE PROJETS PAR RÉGION



PORTEURS DE PROJETS

Type de projet	2023
Etudes de cadrage	10
Etudes stratégique et mise en œuvre de versements	9
Déploiement et mises en production de SAE	12
Ouverture de SAE existants à la mutualisation	3
Autres	2

Bilan

- Jury tenu le 07/11/2023
- 36 dossiers soumis, 32 sélectionnés par le jury
- Un total de 478 000 € de subvention accordé

Appel à projets 2023-2024

Un appel à projets priorisé par le SIAF et reconduit en 2023-2024 :

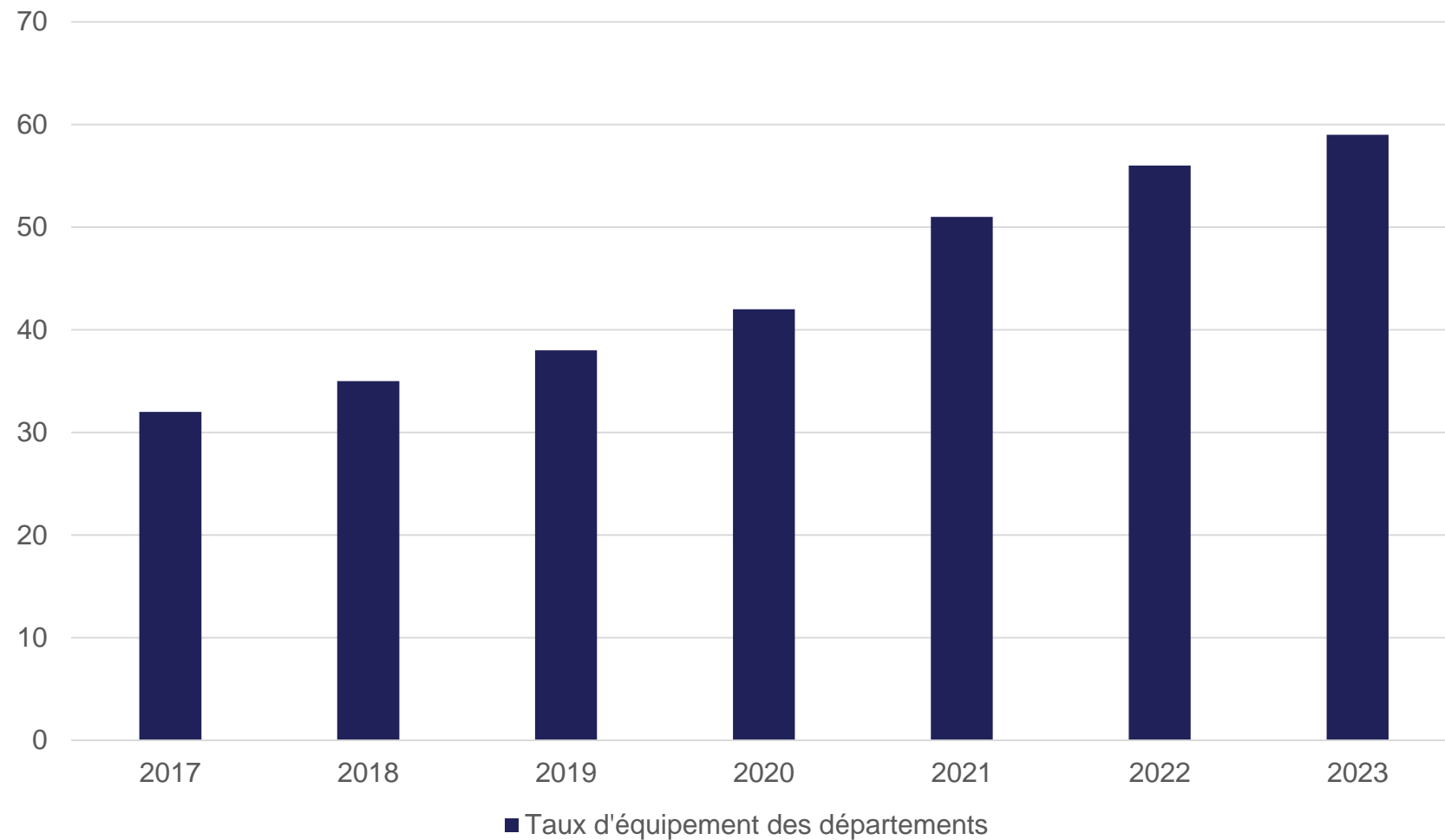
- 19 juin 2023 : ouverture de l'appel à projets.
- 6 octobre 2023 : clôture des candidatures.
- 7 novembre 2023 : jury de sélection des dossiers.
- Novembre 2023-Janvier 2024 : notification des subventions par le SIAF.
 - Lancement par la collectivité de la procédure de délibération pour la demande de subvention.
- Février-juin 2024 : envoi par le porteur de projet du dossier de demande de subvention à la DRAC.
- Février-novembre 2024 : versement des crédits par la DRAC.
- Mars 2024-automne 2025 : conduite des projets et suivi.
 - 2e semestre 2025 : achèvement du projet, envoi du bilan de réalisation de l'opération à la DRAC compétente et au SIAF.
- Diffusion et partage des éléments réalisés.

Panorama de l'équipement des collectivités

Evolutions de l'équipement des départements en SAE

taux d'équipement en systèmes d'archivage électronique (SAE)

6 départements en 2014,
32 en 2017
35 en 2018
38 en 2019
42 en 2020
51 en 2021
56 en 2022
59 en 2023



Réalisations liées à l'archivage numérique dans les collectivités

	Régions			Départements			Communes et interco		
	2020	2021	2022	2020	2021	2022	2020	2021	2022
Nbre de Réponses		10	10			99		438	437
Politique d'archivage électronique (traitement et prise en charge des documents nativement numériques) ?	9	7	8	63	63	66	97	109	119
Stratégie de préservation à long terme des documents nativement numériques (réflexion sur les formats...) ?	7	5	2	48	52	52	65	127	125
Existence d'un système d'archivage électronique en production (SAE) ?	8	8	8	30	56	59	25	60	72

Les outils principalement utilisés par les collectivités

	Régions	Départements	Communes et intercommunalités
As@lae	8	49	57
X-Sacha		6	2
Mnesys		1	1
Vitam		2	1
Everteam		1	
Marine			1
Maarch		1	5
Autres			10

D'autres solutions existent :

- Propriétaires : Spark Archives
 - Étrangères : Archivemata, Preservica (<https://youtu.be/7MoUIEpYCvU>)
-

Mutualisation de l'archivage numérique

	Régions (/11)		Départements		Communes et interco (/430)	
	SAE	Mutualisés	SAE	Mutualisés	SAE	Mutualisés
2021	8	3	56	31	60	35
2022	8	3	59	31	72	47

Merci de votre attention !

Mélanie REBOURS

melanie.rebours@culture.gouv.fr

Pierre POCARD

pierre.pocard@culture.gouv.fr

Lenaïg PAYEN DE LA GARANDERIE

lenaig.payen-de-la-garanderie@culture.gouv.fr
